



REPUBLICAINE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID : 077-217704949-20250925-DELIB2025\_0058-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 08/09/2025	Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,
Date d'affichage 25/09/2025	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers :  En exercice.....23 Présents.....17 Votants.....20	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Josiane PACHOLKI, Eric SAINT SEBASTIEN, Michel DOYEN, Geneviève DARGNAT, Hermann TYNDAL, Sébastien DERREUMAUX, Valérie BOCQUEL, Bernadette CAPDEVILLE, Hermann TYNDAL, Gerty EMBOULÉ, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Adeline FAIDER-LOGET et Elisabeth FRONTIN formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b>Absents excusés avec procuration :</b> Brigitte GOUYON pouvoir à Valérie BOCQUEL Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Pascale PALARD pouvoir à Josiane PACHOLSKI</p> <p><b>Absent(s) :</b> Alain GUYONNET, Nicolas POUZET et Sébastien PELLERIN</p>
Réf : 2025-058  Objet : Demande de subventions pour la création d'un espace numérique à la médiathèque  Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 25/09/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 25/09/2025  Le Maire,  A. MOMON	Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2025-058- Demande de subventions pour la création d'un espace numérique à la médiathèque

Entendu l'exposé du Maire,

- Informer que la commune souhaite développer un espace numérique à la médiathèque afin de moderniser les équipements mis à disposition du public. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'accès aux outils numériques pour tous et d'enrichissement de l'offre culturelle et éducative.
- Signaler que le projet comprend l'achat de :
  - Ordinateurs fixes et portables,
  - Écrans,
  - Tableau Blanc Interactif (TBI),
  - Console, tablettes et accessoires,
  - Lecteur DVD Blu-ray,
  - Jeux et ressources numériques.
- Informer que le coût prévisionnel s'élève à 11 380,55 € HT sur 1 an selon plan de financement suivant :

Budget prévisionnel 2025			
	Dépenses HT	Dépenses TTC	Recettes
<b>Investissement</b>			
Ordinateurs fixes	1 006,13 €	1 207,36 €	
Ordinateur portable	956,00 €	1 147,20 €	
Ecrans ordinateurs	901,00 €	1 081,20 €	
TBI	3 050,00 €	3 660,00 €	
Lecteur dvd blu -ray	97,02 €	116,43 €	
Console + Tablettes + accessoires	3 961,44 €	4 753,73 €	
Jeux console + carte d'achat pour ressources numériques tablettes	1 408,96 €	1 690,75 €	
<b>Subventions</b>			
Région (30%)			3 414,16 €
Département (50 %)			5 690,28 €
Commune (20 %)			2 276,11 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 380,55 €</b>	<b>13 656,67 €</b>	<b>11 380,55 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve ce projet ainsi que le plan de financement prévisionnel.
- Sollicite l'aide financière de la Région Ile-de-France au titre de l'Investissement numérique et du Département de Seine-et-Marne au titre de l'aide à l'Acquisition de matériels informatique et Création de services multimédias
- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les pièces s'y rapportant.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 25/09/2025

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Michel DOYEN


